ROGER GRAND
Professeur à l'École nationale des Chartes
Membre de l'Institut

LES CHAIRES A PRÊCHER AU DEHORS DES EGLISES

Extrait du Bulletin Monumental

LES CHAIRES A PRÈCHER

AU DEHORS DES ÉGLISES[1]

Un célèbre tableau de Sano di Pietro montre le grand entraîneur populaire saint Bernardin de Sienne prêchant la foule, en 1425, sur la piazza del Campo de sa ville natale.

Il est monté sur une petite estrade,sorte de caisse carrée, voilée d'une étoffe tendue tout à l'entour et portée sur quatre pieds assez élevés. Cette estrade est érigée devant la façade de la maison commune, contre laquelle un autel volant se détache sur un fond de draperie.

Le peuple, à genoux, emplit la place, hommes d'un côté, femmes de l'autre, et semble tout oreilles aux véhémentes apostrophes de l'orateur dont le verbe fut si réaliste (2).

La scène que le primitif italien nous a transmise avec cette minutieuse exactitude, un peintre français du même temps eût pu la fixer sur la toile, en traits exactement semblables, après avoir assisté aux tournées de cet autre prédicateur au prodigieux succès, saint Vincent Ferrier, dominicain espagnol qui traversa la France en convertis-

(1) Voir, sur ce sujet, outre le *Manuel d'Archéologie* de M. Enlart, t. I, p. 758-761 et le *Dictionnaire d'Architecture* de Viollet-le-Duc, une *Notice sur les chaires à prêcher*, publiée par l'abbé Barraud dans le *Bulletin Monumental*, en 1870, et un article de René Kerviler sur *Les chaires extérieures de Bretagne* dans la *Bretagne artistique* nos d'octobre et de novembre 1880.

(2) Ce tableau, conservé au musée de Sienne, a été récemment reproduit en tête des *Enseignements et apologues de saint Bernardin de Sienne*, traduits de l'italien, par François Bénédict, Paris, 1923.

sant les foules et vint spécialement, de 1417 à 1419, date de sa mort à Vannes, évangéliser la Bretagne qu'un demi-siècle de guerre avait profondément démoralisée.

Même cadre de place publique ou encore de cimetière, même appareil d'échafaud servant de tribune pour le sermon et d'autel en plein air pour la messe dite préalablement devant la foule qu'aucune église n'eût pu contenir. Les textes de l'enquête faite lors du procès de canonisation de « maître Vincent » nous le peignent allant de ville en ville, de bourgade en bourgade, haranguer la population entière, dignitaires d'Eglise, nobles, bourgeois et menu peuple, accourus pour entendre sa voix, bien qu'il s'exprimât en espagnol. Un jour, à Vannes, il prêcha trois heures durant sur la place des Lices, devant le duc et la duchesse de Bretagne, du haut d'une estrade ornée d'étoffes multicolores, sur laquelle il avait commencé par chanter la grand'messe (1).

Voilà donc l'appareil de la prédication en plein air en ce premier quart du XV^e^ siècle. Installation de fortune. Les chaires fixes n'existent pas encore en France, même à l'intérieur des églises. Le prêtre parle de l'ambon (2), du bas des marches de l'autel ou du haut des jubés qui se sont multipliés depuis la fin du XIII^e^ siècle.

(1) « Ad quamdam plateam ante castrum *de l'Hermine*... ubi erat... sibi preparatum *quoddam habitaculum altum plurimis pannis diversorum colorum ornatum* ». A Nantes, mêmes préparatifs, même apparat, devant la cathédrale d'abord : « Simon Maydo, civis Venetensis, in dicta civitate Nannetensi et in magna platea ante ecclesiam cathedralem dicte civitatis vidit ipsum plures missas celebrare et consequenter predicare *in quodam habitaculo alto sibi ad hoc preparato* » ; puis, dans le cimetière de Saint-Nicolas : « Eudo David, parrochie Sancti Nicholai civitatis Nannetensis, quod die mercurii, prima die Kadragesime... audivit dictum magistrum Vincentium in cimeterio dicte ecclesie et *quodam habitaculo alto sibi ad hoc decenter preparato* missam celebrare cum cantu et continuo post predicare... et dicit quod in dictis missa et predicatione fuerunt dicti episcopus, canonici, capellani et cives dicte civitatis in multitudine copiosa. »

(2) V. Jules Gauthier : *L'ambon de la cathédrale de Besançon (XI^e^ siècle)*, dans le *Bulletin archéologique* de 1898.

Quant aux chaires proprement dites, si l'Italie en présente quelques exemples célèbres au XIII^e^ siècle (Sienne, Pise, Pistoïe...), en France on n'en connaît pas avant la dernière partie du XV^e^.

A plus forte raison, n'y a-t-il pas encore d'édicule fixe pour la prédication à l'extérieur des églises. Les cérémonies en plein air se multiplièrent pourtant alors, comme les pèlerinages et les dévotions nouvelles, sous l'influence du renouveau de foi et de réalisme religieux qui suivit la guerre de Cent ans.

Certains membres du clergé ou maîtres d'œuvre furent donc, tout naturellement, amenés à penser qu'il était plus pratique, quand l'occasion se présentait de bâtir à neuf un édifice du culte en un de ces lieux où l'affluence des fidèles se portait périodiquement, de prévoir dans la construction une chaire de pierre, durable, afin de ménager la peine et les dépenses, sans cesse renouvelées, qu'imposait, à chaque cérémonie importante, la réfection, sur la place ou dans le cimetière, de l'estrade drapée d'étoffe.

La cuve de bois représentée à Sienne par Sano di Pietro, et qui devait être le modèle courant, est ainsi vraisemblablement le prototype des chaires extérieures fixes. Celles-ci ne furent que la réalisation en pierre de ce qu'on avait fait en bois précédemment et de ce qu'on continua du reste à faire en bois dans la majorité des cas.

Les chaires extérieures sont en effet très rares en France, du moins celles qui ont subsisté jusqu'à nous, car nous savons que plusieurs ont été détruites (1) et

(1) Par exemple à Angers : « Sur le parvis Saint-Maurice, en face le grand portail de la cathédrale, s'élevait de 1469 à 1683 une petite chapelle à fronton triangulaire... On y voyait encore en 1623 « un crucifiement avec plusieurs mystères de la Passion » ; au-dessous, l'enfeu de Guillaume Fournier [le fondateur] fermé par une pierre ; *au coin, à gauche, une chaire à prêcher, en encorbellement.* » (Joseph Denais, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, Paris, 1889, p. 34, n. 2). — A Nantes : « J'ai lu quelque part... qu'il y avait en 1790, au moment de l'inventaire des couvents, *une chaire extérieure au milieu ou sur le*

d'autres ont sans doute subi le même sort sans que le souvenir nous en ait été transmis.

Viollet-le-Duc ne cite, dans son *Dictionnaire d'architecture*, outre la chaire de Saint-Lô dont nous parlerons plus loin, que celle du cloître de Saint-Dié et une charmante chapelle ouverte du XV^e^ siècle, dont il donne le dessin et qu'il croit avoir servi de prêchoir, à Avioth (Meuse). Près de la cathédrale de Tours, l'ancien bâtiment de l'Officialité présente, en saillie sur son mur extérieur, une chaire en encorbellement, où devaient se faire les lectures et publications de la justice épiscopale.

* * *

Mais tous ces petits monuments ne sont pas vraiment des chaires extérieures, accessoires de l'église et uniquement destinées à la prédication au dehors devant la foule des paroissiens.

De celles-là il ne reste qu'un groupe nettement localisé dans l'Ouest et même presque exclusivement en Bretagne. La seule qui n'appartienne pas à cette province en est aussi près que possible, en Basse-Normandie, à la cathédrale de Saint-Lô.

Ce groupement est-il un pur effet du hasard, ou faut-il penser que, selon une hypothèse qui a été émise, la mode de ces édicules se serait répandue à la suite des tournées

flanc du cloître des Jacobins. » (Réponse de *Venelus* à une question posée dans *Le Chercheur des provinces de l'Ouest*, 1900, n° de février, p. 24, n° 26.) — A Paris, dans l'enceinte du charnier des Innocents, l'on voyait encore à la fin du XVIII^e^ siècle un édicule composé d'un mur d'appui avec un comble à quatre pans soutenu sur quatre colonnes d'angle, que Lenoir a reproduit dans sa *Statistique monumentale* en lui donnant le nom de *Prêchoir*. Il s'agit peut-être bien plutôt d'un oratoire destiné à abriter un autel où l'on disait la messe pour les défunts, petite chapelle funéraire ou simple reposoir pour les processions, comme les oratoires des cimetières de Saint-Jean-du-Doigt, de Plougasnou, etc., mais qui pouvait du reste servir aussi accessoirement à la prédication.

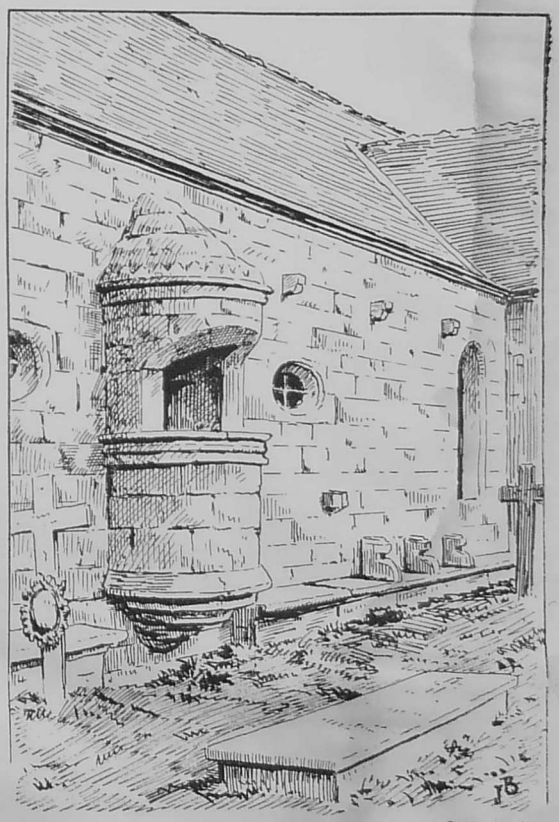

J. Boutin del.

Chaire extérieure de l'église de Guerno.

triomphales de saint Vincent Ferrier attiré en Bretagne par le duc Jean V et dont la parole enflammée remua au delà de toute expression la région armoricaine ?

Il paraît un peu hasardeux de rattacher à saint Vincent, qui mourut en 1419, l'origine de chaires dont les plus anciennes ne sont pas antérieures à la seconde moitié du XV^e^ siècle, alors surtout que ce siècle et le suivant représentent l'époque par excellence des prédications populaires sous l'influence des frères mendiants et des « libres-prêcheurs ».

Nous croyons plus simple et plus juste de voir dans cette fréquence relative des chaires extérieures en Bretagne, qu'il faut rapprocher de l'amour des Bretons pour les autels en plein air, les calvaires, les croix, les fontaines, les ossuaires, les portes monumentales des cimetières, les porches latéraux des églises, les chapelles rurales, une manifestation du goût que l'âme celte a toujours montré et montre encore pour les cérémonies publiques du culte au dehors : messes, sermons, mystères, processions.

Il convient d'observer que, si les chaires dont nous nous occupons ici donnent aujourd'hui presque toutes sur une rue ou sur une place publique, c'est à la suite de la désaffectation moderne de l'ancien cimetière. Autrefois, elles dominaient les tombes étalées autour de l'église.

Pour se représenter le tableau d'une façon saisissante, il suffirait de se rendre au village du Guerno (Morbihan) entre Vannes et Redon. On y voit une chaire extérieure du XVII^e^ siècle, profonde petite cuve ronde, de granit, surmontée d'un dôme en calotte, faisant saillie sur le mur méridional de l'église, dans l'épaisseur duquel est percé le passage par où l'on y accède de la nef. Comme ce mur est très peu élevé, le bas de la chaire se trouve presque au niveau des tombes éparpillées entre les murets d'un modeste

cimetière, en face du calvaire ancien dressé au milieu de l'enclos, à quelques pas de là. Un banc de pierre court à droite et à gauche de la chaire, à la base de l'église, et présente trois accoudoirs formant comme deux stalles rustiques pour les notables ou pour les officiants. Au-dessus, un rang de corbelets, destiné à supporter la maîtresse poutre d'un toit en appentis, montre que les auditeurs, assis sur le banc, accroupis sur le bord des tombes ou debout dans l'allée, trouvaient même un abri, en cas de pluie, pendant le sermon (1).

A Guimiliau (Finistère), une petite chaire, d'un type analogue à celle du Guerno, avec des proportions plus élégantes, ornée d'attributs macabres, de moulures et de rinceaux Renaissance, s'encastre entre deux colonnes de la façade d'une belle chapelle-ossuaire, datée de 1642, qui s'élève dans un coin du cimetière. Elle en utilise l'une des fenêtres.

On connaît quatre autres chaires attenant, comme les deux précédentes, à un édifice, mais qui, au lieu d'être encore ouvertes sur un cimetière, le sont sur une place publique : à Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), à Notre-Dame de Vitré (Ille-et-Vilaine), à Saint-Aubin de Guérande et à la cathédrale de Nantes (Loire-Inférieure).

Celle de Saint-Lô est placée entre deux contreforts, celle de Vitré contre un contrefort du mur méridional; celle de Nantes est blottie entre deux contreforts de la tour méridionale de la façade et celle de Guérande s'ouvre dans la façade même, tout près du grand portail.

Leur type est très sensiblement le même et leur déco-

(1) Cayot-Delandre (*Le Morbihan*, 1847, p. 233) a publié une quittance de 1677 qui montre qu'à certains jours une grande affluence de pèlerins se pressait au Guerno pour y vénérer une relique de la vraie Croix. « Je soubsigné confesse avoir reçu de M. Julien David, fabricq de l'église tréviale du Guerno, la somme de 3 livres comme prédicateur de la station de Muzillac, auquel on a coustume de donner pareille somme *toutes les fois qu'on prêche le sermon de la Passion au vendredy saint dans la chaire du cimetière* de la dite église du Guerno... »

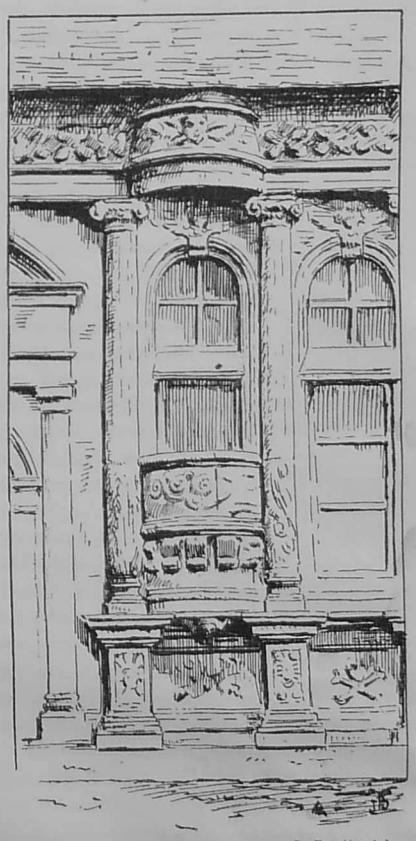

J. Boutin del.

Chaire extérieure de Guimiliau.

ration d'arcs tréflés, en mitre ou en accolade, de choux frisés, de soufflets et de moulures prismatiques, permet de les attribuer toutes à la seconde moitié du XVe siècle.

J. Boutin del.

Chaire extérieure de Guérande.

Pour celle de Nantes (1), il est possible de préciser un peu plus. La porte très décorée qui donne accès au couloir conduisant à cette chaire à travers le contrefort ouest de la tour méridionale de la façade, présente au-dessus de son linteau en anse de panier un tympan inscrit dans un arc polylobé orné d'un écu surmonté d'une crosse, d'une mitre et accosté de deux anges en prière; le tout en tuffeau de Saumur affreusement rongé par le temps comme tout le reste de la façade. Sur l'écu on peut toutefois distinguer encore les besants des Malestroit : 8 par 2, 3 et 3. Deux évêques de ce nom ont occupé le siège épiscopal de Nantes au XVe siècle : d'abord, de 1419 à 1443, Jean, qui fut chancelier du duc Jean V et qui gouverna réellement la Bretagne sous le nom de celui-ci, puis Guillaume, qui lui succéda et mourut en 1462. Les caractères de la décoration doivent faire attribuer la construction de la chaire à l'épiscopat de ce dernier.

(1) Signalée pour la première fois par M. le chanoine Durville dans un article du *Chercheur des Provinces de l'Ouest*, année 1900. La même revue avait donné quelques renseignements dans divers numéros antérieurs sur certaines chaires extérieures dans les provinces de l'Ouest.

A peu près du même temps, les chaires sont aussi sensiblement du même type.

Accrochées au mur extérieur de l'église avec lequel elles font corps, leur cuve polygonale, aux panneaux ornés d'arcatures tréflées, qui, à Vitré, retombent sur des mascarons expressifs, supporte un appui dont le rebord saillant est richement mouluré et, à Guérande, orné d'un rinceau de feuillages.

J.Boutin del.

Chaire extérieure de la cathédrale de Nantes.

Cette cuve, à Vitré et à Saint-Lô, est portée en encorbellement par une courte colonnette engagée à base prismatique, à Nantes et à Guérande, par un simple empattement de maçonnerie. On dirait une échauguette coupée à mi hauteur dont il ne resterait que la partie inférieure. La porte s'ouvre au fond, par laquelle le prédicateur arrivait de l'intérieur de l'église — sauf à Nantes, où il venait du porche voisin — par un petit passage et, d'ordinaire, après avoir monté quelques marches d'un escalier qui continuait ensuite à dérouler sa vis jusqu'aux combles.

Au-dessus de cette porte, un dais voûté en forme de clocheton supporté par des corbelets sculptés ou moulurés, et orné à la base et sur les rampants de motifs semblables à ceux de la cuve, protégeait l'orateur et servait aussi d'abat-voix.

A Guérande, le clocheton manque et le dais voûté se termine carrément par une corniche à forte saillie décorée d'un rinceau.

La disposition de ces chaires attenant au mur d'un édifice religieux est, en somme, la même que celle des chaires de réfectoire ou de cloître du moyen âge, dont on peut voir de gracieux exemples au réfectoire de Saint-Mar-

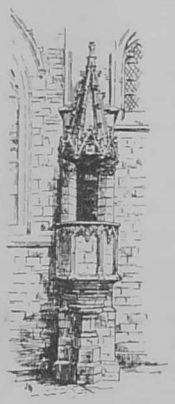

Chaire extérieure de Notre-Dame de Vitré.

J. Boutin del.

Chaire extérieure de Notre-Dame de Saint-Lô.

tin des Champs, à Paris (aujourd'hui bibliothèque du Conservatoire des Arts et Métiers) et aux cloîtres de Saint-Dié et de l'hôpital de Beaune.

* * *

Il est un autre type de chaires extérieures qui semblent, celles-là, tout à fait spéciales à la Bretagne et que nous voudrions faire connaître avant que les derniers exemplaires en aient disparu.

Elles ne font pas partie de l'église ou d'une chapelle, mais constituent l'un de ces accessoires du culte paroissial qui, du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, sont l'un des caractères les plus frappants de l'architecture bretonne.

Celles que nous avons pu découvrir proviennent de divers points de la province, mais toutes de la Basse-Bretagne. Il ne serait peut-être pas impossible d'en trouver d'autres en fouillant les petits cimetières ruraux et les alentours des chapelles de pardons.

Disons tout d'abord qu'elles ne doivent pas être confondues avec les « pierres de publication », sur lesquelles se faisaient les annonces, les « bannies » officielles. Celles-ci consistaient le plus souvent en un simple bloc de pierre ou en un petit massif de maçonnerie, avec marches d'accès de chaque côté, adossé au mur de l'église, du cimetière ou d'une maison bordant la place — parfois en Bretagne un *lec'h* servait à cet effet — sur lequel grimpait le crieur public ou l'agent féodal. Souvent deux ou plusieurs blocs, plus ou moins agencés en escalier, formaient une estrade rudimentaire, qui pouvait même, dans certains cas, affecter l'allure plus soignée d'une véritable plate-forme sur fût cylindrique, comme à Grand-Bourg (Creuse), si toutefois le monument de ce village n'est pas autre chose qu'une pierre de publication (1).

En beaucoup de villages bretons on trouve de ces pierres de publication : « pierre de l'abbé, du prieur, du comte », suivant les cas, et elles servent encore au même usage. On dit couramment, au lieu de : « faire publier » telle chose, la « faire bannir sur la pierre » (2).

(1) Par exemple un « montoir » pour « cavalières » servant aux femmes à se hisser à cheval au sortir de la messe, comme l'hypothèse en a été suggérée.

(2) La simple pierre de publication se rencontre encore dans un grand nombre de bourgs et villages bretons. A Mahalon (Finistère) on peut voir un type de petite plate-forme de maçonnerie d'environ 1 m. de largeur sur 0 m. 80 de profondeur, recouverte d'une dalle de granit. De chaque côté, trois marches de pierre permettent d'y monter sans effort. Elle est adossée au mur du presbytère, en bordure de la route longeant l'église et le cimetière qui entoure celle-ci. Au Faouët (Morbihan) le système est plus simple : trois marches

Mais, lors même que ces petites estrades ne sont pas absolument rudimentaires, il est impossible de les confondre avec des chaires à prêcher, parce qu'elles n'ont jamais, comme celles-ci, de balustrade, de garde-corps. Ce sont

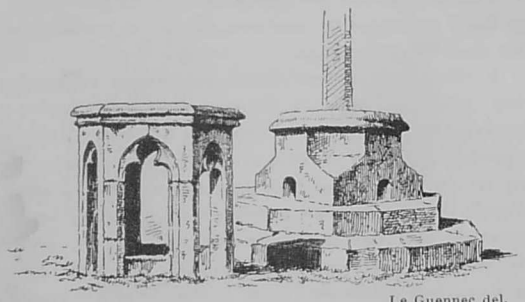

Le Guennec del.

Chaire du cimetière de Plougasnou.

uniquement des plates-formes plus ou moins développées avec ou sans escalier, selon leur hauteur.

La première en date des véritables chaires « en plein vent », et que l'on peut attribuer au XV^e^ siècle, bien que l'archaïsme des formes en Bretagne incite à la prudence, est actuellement dans le cimetière de Plougasnou (Finistère), commune qui se recommande à l'archéologue par un beau clocher et deux curieux oratoires, mais dont la renommée souffre du voisinage de Saint-Jean du Doigt, le célèbre et si joli coin d'art breton.

L'ancien cimetière de Plougasnou, qui entourait l'église, a été transformé en jardin public : l'oratoire funéraire,

permettent au crieur de monter sur le petit muret d'enceinte du cimetière qui accompagnait l'église paroissiale et de dominer ainsi la voie publique, tout près de l' « échalier » breton, dalle de granit, posée sur champ, qui interdit aux animanx l'entrée du cimetière et qu'il faut enjamber pour y pénétrer. On pourrait citer maint autre exemple de survivance de ces modestes tribunes de publication.

la croix-calvaire et la chaire ont été transportés et remontés dans le cimetière actuel. La chaire est au pied du calvaire et repose directement sur le sol. Nous ne sommes pas en

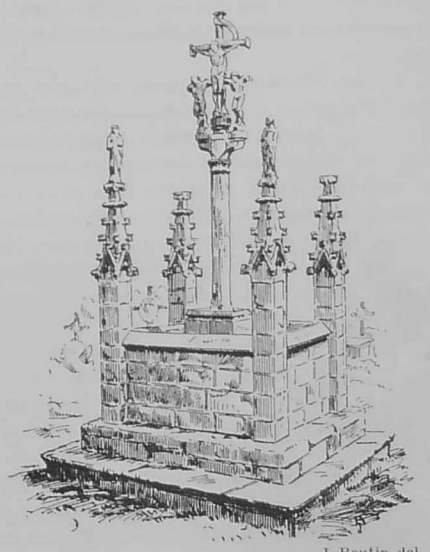

J. Boutin del.

Calvaire-prêchoir de La Forêt-Fouesnant.

mesure de dire si telle était la disposition primitive ou si elle était élevée sur un socle quelconque.

Quoi qu'il en soit, elle consiste en une simple balustrade de granit, à six pans, dont un ouvert pour l'entrée du prédicateur. Chacune des cinq autres faces est ajourée d'un arc tréflé. Une main-courante forme larmier à hauteur d'appui.

Les autres chaires sont plus récentes : on ne peut les

faire remonter au-delà du XVI^e siècle. Elles représentent un type — le même pour toutes, sauf des différences de détail — sinon plus gracieux, du moins plus compliqué et plus monumental. Ce sont des chaires et des calvaires tout à la fois ou, mieux, ce sont des chaires accessoires d'un calvaire (1).

A La Forêt-Fouesnant (Finistère), le Christ en croix, accompagné des deux larrons dressés au-dessous de lui sur deux consoles, est érigé au centre d'une petite plate-forme carrée, surélevée de quelques marches et entourée d'un muret qu'orne à chaque angle un léger pilier surmonté d'un pinacle à crochets. Les deux pinacles antérieurs supportent les statues de la Vierge et de saint Jean. Le prédicateur placé dans cette enceinte pouvait faire face à ses auditeurs aux quatre points cardinaux alternativement.

On trouve une chaire-calvaire analogue, mais de dispositions plus simples, sans piliers d'angle et sans aucune moulure, avec un escalier sur le côté, à Trévignou, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère).

A Pleubian, au nord de Lézardrieux (Côtes-du-Nord) et à Notre-Dame de Kerinec, en Poullan, entre Douarnenez et Audierne (Finistère), la croix s'élève au centre d'un piédestal en granit, non plus carré, mais circulaire, à la plate-forme duquel on accède par des marches concentriques. Cette plate-forme est entourée d'un épais garde-corps continu, percé seulement d'une baie pour l'entrée du prêtre et formé de dalles de granit pleines posées sur champ. Un fort appui mouluré le surmonte.

Mais, si la forme de ces deux dernières chaires est la même, malgré leur éloignement l'une de l'autre, en des dio-

(1) M. le chanoine Abgrall, qui connaît si bien les monuments du Finistère, en a brièvement parlé au cours de son article sur *Les croix et les calvaires du Finistère*, publié dans le *Bulletin Monumental*, 1902, p. 180 et dans son *Etude des monuments du diocèse de Quimper*, Quimper, 1904, p. 210.

cèses différents, là s'arrête leur similitude. Celle de Kerinec est infiniment plus fruste que celle de Pleubian, véritable œuvre d'art, tant par l'harmonie robuste de ses proportions que par le mérite de ses sculptures.

A Kerinec, une simple mouluration, formée de tores

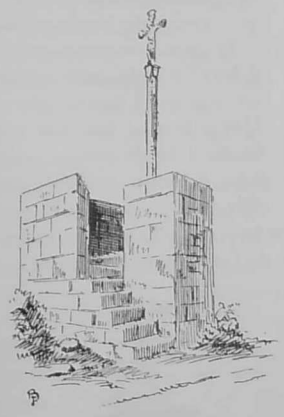

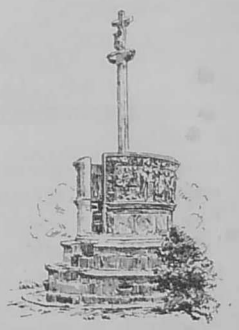

J. Boutin del.

Chaire de Trévignou. **Chaire de Pleubian.**

aplatis séparés par de petites gorges et des baguettes, telle que les ébénistes les employaient sur leurs meubles bretons, court tout autour des dalles. Celles-ci sont restées absolument nues. A Pleubian, au contraire, elles ont été l'objet d'une riche sculpture formant une frise continue, en bas-relief, dont les personnages nombreux représentent différentes scènes de la Passion et la Résurrection, traitées avec habileté et sentiment, malgré la rudesse de la matière. Au-dessous de l'appui et de chaque côté de l'entrée s'étend un rinceau profondément fouillé.

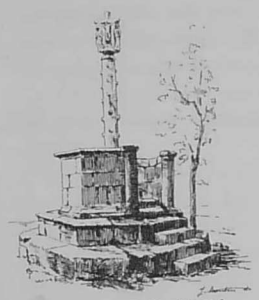

J. Boutin del.

Calvaire de Saint-Gonéry.

A Runan et à Saint-Gonéry, en Plougrescant, dans les Côtes-du-Nord, deux chaires-calvaires subsistent aussi, qui peuvent être rattachées au type de Pleubian, mais avec une légère variante : la plate-forme et la cuve au centre desquelles s'élève la croix sont octogonales au lieu d'être circulaires. L'exécution est beaucoup plus fruste et la décoration moins riche. A Runan, toutefois, une série de petits arcs tréflés orne les faces du socle portant les trois croix du calvaire récemment modernisé, et l'entrée de l'enceinte a la forme d'une véritable porte dont le linteau armorié fait saillie au-dessus de l'appui mouluré qui déborde au sommet du petit mur polygonal.

Mais, en somme, partout la conception est identique.

***

La chaire de Kerinec s'élève auprès de la jolie chapelle de ce nom (1), objet de l'un

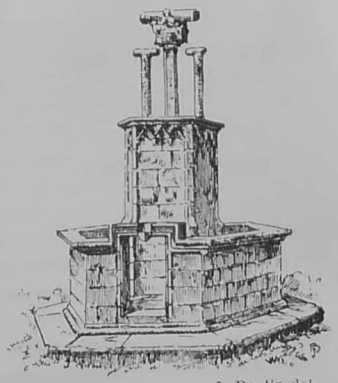

J. Boutin del.

Calvaire de Runan.

(1) Récemment étudiée par M. Waquet : *Vieilles pierres bretonnes*, Quimper, 1920, p. 81-96.

de ces « pardons » bretons qui attirent à certaines époques de l'année des foules parfois considérables dans des lieux solitaires, ou même sauvages.

J. Boutin del.

Calvaire de Kerinec.

Ces jours de grande affluence, la chapelle est trop petite pour contenir, l'après-midi, tous les pèlerins accourus. Après les vêpres, sort la procession, dont le long déploiement, rythmé par le chant des cantiques, offre tant de charme à l'âme bretonne que ce rite traditionnel est là-bas l'exercice religieux capital de toute pieuse journée. Elle déroule ses anneaux aux couleurs bariolées sur le « placître » et dans le petit bois sacré qui accompagne toujours la chapelle, autour de la fontaine bénite, s'arrêtant à un ou plusieurs reposoirs, fixes ou volants. Avant d'atteindre le « feu-de-joie », auquel le prêtre officiant ou l'ange descendu du clocher sur un fil aérien, portera la flamme, signal des réjouissances profanes par lesquelles se terminera la fête, elle fait halte autour du prédicateur populaire pour entendre un sermon en langue bretonne. Afin de dominer ses auditeurs, l'orateur monte dans la chaire du calvaire, si celui-ci en comporte une.

Telle est la raison d'être de celle de Kerinec. J'ai omis de signaler que sur l'appui est sculpté un pupitre de pierre que soutient sur ses épaules et sa nuque un homme grossièrement représenté à mi-corps. Ce pupitre servait à poser le livre du prédicateur désireux de faire une lecture ou le recueil de chants avec l'aide duquel il voulait entonner et diriger les cantiques repris en chœur par l'assistance.

A La Forêt-Fouesnant comme à Pleubian, à Runan

comme à Plougrescant et à Plougasnou, la destination était la même qu'à Kerinec et répondait aux mêmes habitudes, aux mêmes rites de dévotion en plein air, mais avec la différence qu'il s'agissait de cérémonies graves ou tristes dans l'enclos d'un cimetière.

Il ne faudrait pas croire cependant que le Breton, comme, du reste, l'homme du moyen âge, ait eu pour la pensée de la mort et pour le champ du repos, qui l'évoque par-dessus tout, cette sorte d'aversion terrifiée, cette horreur, qui caractérisent l'âme moderne. Le cimetière était le cœur du village, le lieu où l'on vivait tout naturellement avec les siens, où la famille se reconstituait au complet, les vivants priant pour les défunts à l'entrée et à la sortie des offices religieux. Toutes les processions, petites ou grandes — et Dieu sait si elles étaient, si elles sont encore, nombreuses en Bretagne ! — sortaient de l'église et se déroulaient à travers le cimetière. A toute occasion favorable, spécialement pour la fête des Trépassés, une allocution pieuse était adressée à la foule dans ce lieu propice aux réflexions salutaires. Pendant la Semaine Sainte on s'y rendait pour chanter, au pied de la croix, l'*hosanna* liturgique ou pour y évoquer les scènes de la Passion décrites en termes pathétiques en face ou au pied de ces calvaires dont les multiples personnages, figurant les divers rôles du grand mystère qu'une troupe rustique venait souvent jouer en breton, fournissaient une adéquate illustration à l'éloquence de l'orateur sacré (1).

Dans la vie religieuse bretonne il est encore d'autres circonstances particulièrement émouvantes qui attirent à l'église et au cimetière l'unanimité des paroissiens. Ce sont les grandes « missions » qui, périodiquement, remuent, secouent de fond en comble l'âme populaire, soit lors d'une

(1) Le « Sermon de la Passion », le dimanche des Rameaux ou, plus souvent, le jeudi saint, fait encore aujourd'hui affluer toute la population dans les églises, qui deviennent toujours trop petites ce jour-là.

calamité ou d'un fléau public, quand on croit utile d'arrêter le bras de la justice divine, soit simplement quand l'autorité ecclésiastique juge nécessaire de réveiller la ferveur ou de restaurer les mœurs. La clôture de ces missions, cause et occasion de l'érection du plus grand nombre des calvaires bretons, monuments expiatoires et commémoratifs à la fois, n'allait guère sans une dramatique cérémonie, où, devant un squelette étendu sur une table à tréteaux et reconstitué à l'aide des ossements du charnier voisin, le missionnaire traduisait en images saisissantes l'idée de la mort subite qui jette l'âme sans préparation dans l'éternité. Souvent même, il ne craignait pas d'interpeller en de tragiques prosopopées, tels et tels parents des assistants morts dans des circonstances redoutables pour leur salut (1).

Cela reporte l'imagination aux temps des grands remueurs de foules qui périodiquement ont rallumé la ferveur chrétienne de cette race à la fois instinctive et mystique, aux temps de saint Vincent Ferrier, de dom Michel Le Nobletz, du Père Maunoir ou du Père Grignon de Montfort.

En toutes ces diverses occasions les chaires-calvaires trouvaient donc leur emploi. Celles qui nous restent ont certainement servi à maintes cérémonies analogues, toutes les fois que le culte des morts, la commémoration du sacrifice de la Croix, une procession solennelle ou toute autre cérémonie extraordinaire répandait les paroissiens hors de l'église, dans les cimetières.

Sous une forme modeste, les chaires extérieures réalisent la conception qui se trouve en germe dans les galeries à balcon bordé d'une balustrade de la façade et du croisillon sud de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon ainsi que de maintes églises de Bretagne, et qui sera plus amplement

(1) Il nous souvient d'avoir été, voici moins de vingt ans, témoin, dans le Morbihan, d'une scène de ce genre.

traduite : au XVI^e siècle, par la plate-forme à balustres surmontée d'un calvaire qui couronne des entrées de cimetière telles que les « arcs de triomphe » de Guimiliau et de Sizun (Finistère); au XVII^e siècle, par la *scala sancta* à double rampe d'escalier montant à un oratoire central à balcon, que l'on bâtit dans des lieux de pèlerinage particulièrement riches et fréquentés, comme Notre-Dame de Quelven, au Guern, et Sainte-Anne d'Auray (Morbihan).

J. Boutin del.

Chaire de pèlerinage de Quelven.

On remarquera les petits bénitiers ménagés à la base de la chaire-calvaire de Pleubian. Comme ceux qui sont fixés dans le mur de tous les ossuaires bretons, ils servent à contenir l'eau bénite dont chacun, en passant, doit faire l'aumône de quelques gouttes aux tombes voisines ou aux « reliques » entassées des défunts anonymes. A Plougrescant, quatre petites colonnettes supportent aussi des bénitiers en forme de chapiteaux creux, où le prêtre monté dans la chaire puise avec son goupillon de quoi asperger à la ronde tombes et fidèles.

Et voilà comment la Bretagne est encore, en plein XX^e siècle, malgré une modernisation de plus en plus rapide que la guerre a fortement accentuée, malgré l'incurie et parfois le vandalisme qui menacent ses monuments ruraux,

un admirable conservatoire du passé et certainement le meilleur observatoire qui soit en France pour qui veut « voir » de ses yeux le moyen âge ; surtout pour l'historien qui tient à comprendre les mœurs et les idées d'autrefois

J. Boutin del.

Chaire de pèlerinage de Saint-Anne-d'Auray avant sa reconstruction.

plus clairement que par les seuls documents écrits, témoins sûrs mais inertes, ou pour l'archéologue dont le souci d'interprétation exacte demande que les monuments soient replacés, mieux que par un pur effort d'imagination, dans le milieu qui les a vus naître, et entourés de la vie dont ils furent l'expression.

En vente

au Secrétariat de la Société Polymathique

2, rue Noé - Vannes